



DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DU MINIBUS PUBLICITAIRE DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS PORTOISES

- 15 JOURS MINIMUM AVANT LA DATE -

Mairie de Portes-lès-Valence - 1 place de la République - BP1 - 26800 Portes-lès-Valence

Contact : Carole Jeunehomme - Service Sport Vie associative

04 75 57 95 48 - associations@mairie-plv.fr

*Le prêt du minibus n'est pas systématique, il est soumis à validation après étude de la demande. En cas d'accord, un contrat de location à titre gratuit devra être signé par le (la) président(e) de l'association au service Sport Vie associative. Le départ et le retrait du minibus se fait au **Centre Technique Municipal, 123 rue Descartes, du lundi au vendredi entre 8h et 9h. Le minibus est mis à disposition de l'association, uniquement dans le cadre du fonctionnement en lien avec ses activités. Les utilisations à des fins personnelles sont exclues. Le carburant est à la charge de l'association.***

Nom de l'association :

Nom de la personne référente :

Fonction dans l'association :

Numéro de téléphone de la personne référente :

PÉRIODE DE LOCATION PRÉVUE

Dates d'utilisation : du au

Réalisation de l'état des lieux :

Retrait le dépôt le

Destination :

Nombre de kilomètres aller et retour :

Motif du déplacement :

Nom du (des) chauffeur(s) **détenant le permis B depuis plus de 3 ans.**

Fournir une copie du (des) permis de conduire :

.....
.....

Portes-lès-Valence, le :

Signature du référent de l'association

Réservé au service

Reçu le :

Validation